

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 34 (2004)
Heft: 2

Rubrik: Enquête

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

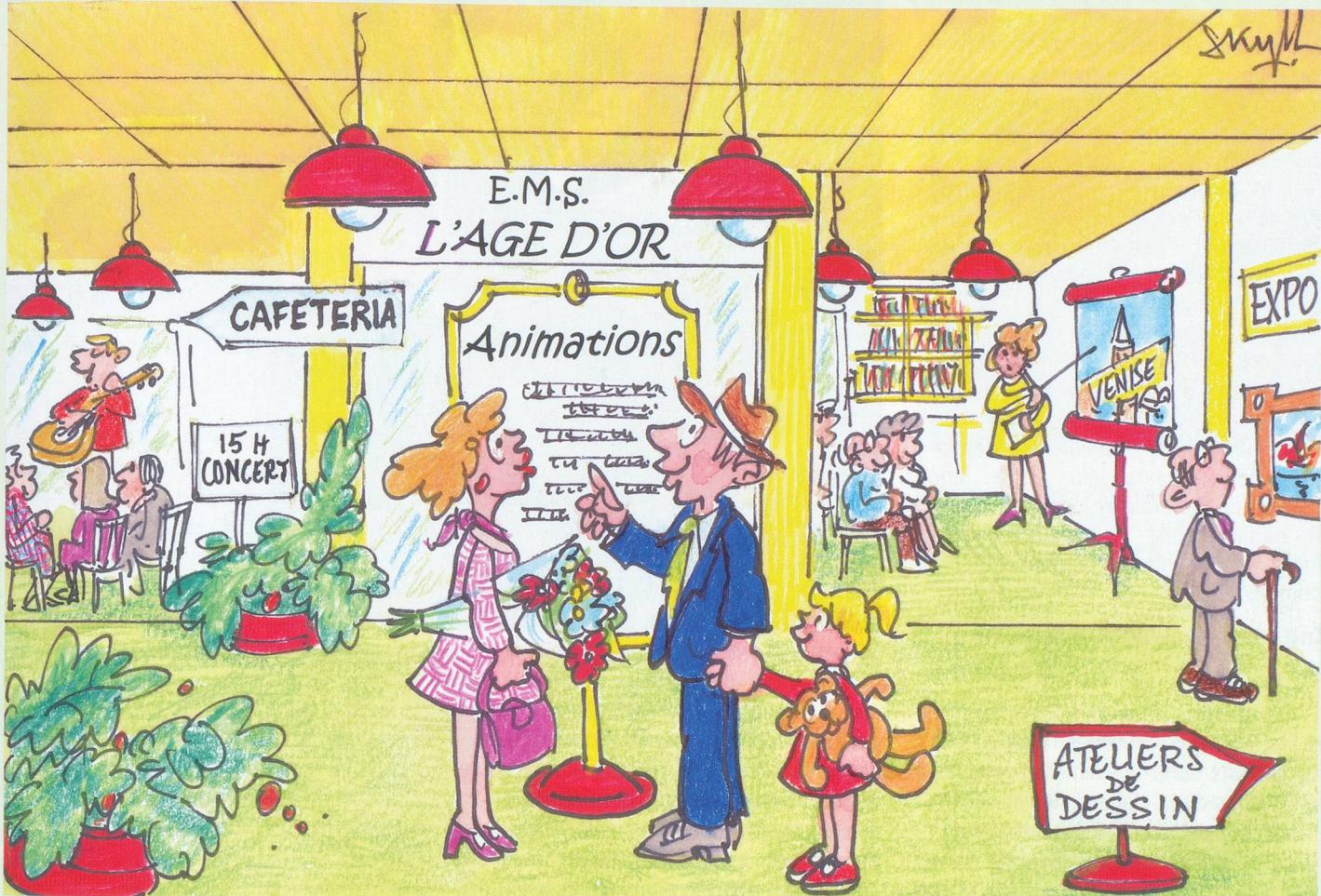
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Habitats du futur Les EMS du bonheur

L'image des EMS est en train de changer. De plus en plus de directeurs, à l'écoute des résidants, favorisent la convivialité et la créativité. Petit tour d'horizon d'EMS où il fait bon vivre.

Depuis leur chambre, les résidants de l'EMS Mont-Calme jouissent d'une vue superbe sur la cathédrale de Lausanne, le lac et le Jura. De la direction au personnel soignant, en passant par les animatrices, tout est mis en place pour rendre leur séjour agréable. On y encourage une certaine créativité dans les ateliers de musique, de dessin ou d'écriture. Très importante, la créativité: «La capacité créative ne disparaît pas chez les personnes âgées, constate Jérôme

Azau, directeur. Elle est même présente chez les personnes atteintes de démence...»

Président de l'Association romande des EMS, Jérôme Azau suit de très près les expériences menées dans le domaine des résiden-

»

Enquête

Ce mois... dans Vie pratique

- 27 Enquête
- 30 Sexologie – Droits
- 31 Economie
- 32 Info Seniors
- 33 Astuces
- 34 Pro Senectute
- AVS: il faut recommencer!
- 36 OCPA
- 37 Dans les cantons
- 39 Nouveautés
- 40 Agenda
- 42 Assurances

Un lien utile

En novembre dernier, l'Association romande des établissements médico-sociaux (ARODEMS) a inauguré un site extrêmement utile, qui présente les diverses activités culturelles en EMS. Ce site, performant et interactif, permet de présenter, coordonner et stimuler les activités socioculturelles proposées aux résidants de Suisse romande. Ce site informe les professionnels, les résidants et leurs familles sur les diverses activités proposées, qu'il s'agisse de sorties, d'ateliers créatifs et de débats sur des thèmes concernant les aînés. Il présente également les créations des résidants, leurs écrits, leur production picturale et leurs réflexions. Il permet ainsi un rapprochement indispensable entre les résidants et leurs familles.

Internet: www.vivre-vivre.ch



D.R.

Animation musicale au foyer de l'EMS Mont-Calme, à Lausanne.

ces. Les travaux du professeur Moulias à Ivry, près de Paris, sont directement appliqués à Mont-Calme, où la majorité des pensionnaires prennent part à une activité créatrice.

Ainsi Yvonne Cuppelin a choisi de donner libre cours à son inspiration en suivant les cours de l'atelier de peinture. L'an passé, elle a participé à un voyage d'étude à Venise, en compagnie d'autres «artistes» de l'EMS. «Au retour, nous avons donné une série de conférences dans des clubs d'aînés. C'était très nouveau pour moi et j'avais un peu le trac, mais cela s'est finalement très bien passé...» Sa voisine, Eva Corthésy, une ancienne infirmière, n'avait jamais peint de sa vie. «L'idée de créer quelque chose de personnel me fait plaisir. On expose ensuite nos tableaux. Mais j'ai plus de plaisir à les peindre qu'à les vendre...»

Les artistes de Mont-Calme voyagent souvent et visitent des expositions à travers la Suisse ou dans les pays voisins. Cela coûte quelque argent et tous n'ont pas les moyens suffisants. Parfois leurs enfants participent aux frais. Ou alors, la caisse, alimentée par la vente des tableaux, permet de boucler les comptes...

Plaisirs de la table

Ecrivain et journaliste, Isabelle Guisan anime l'atelier d'écriture à Mont-Calme. «Cet atelier avait été demandé par une résidente et puis il

s'est développé. Aujourd'hui, certaines personnes écrivent leurs souvenirs, d'autres se racontent et je transcris leurs histoires.» La somme de ces textes est réunie dans une petite brochure, qui paraît quatre fois par an. On y lit naturellement le compte rendu des voyages effectués par les résidants, des portraits, des évocations du passé et des informations sur la vie de l'EMS. Des débats pro-

longent cette publication, sur des thèmes aussi importants que la sexualité ou l'assistance au suicide. «Nous suscitons les questions des résidants, dit Isabelle Guisan. On leur demande quel serait pour eux l'EMS optimal. On enregistre leurs desiderata.» Aux dernières nouvelles, les résidants de Mont-Calme aimeraient une amélioration du côté des menus. Il faut préciser qu'ils sont servis

Qui paie l'EMS ?

La tendance actuelle est de permettre aux personnes âgées de résider dans leur appartement le plus longtemps possible. Malheureusement, vient un jour où l'entrée en EMS devient inévitable. La question financière se pose alors, puisque huit résidants sur dix ne pourraient pas payer la pension qui s'élève, en moyenne, à Fr. 7500.– par mois (Fr. 247.95 par jour dans le canton de Vaud).

Il est possible de demander des prestations complémentaires à hauteur de Fr. 30 000.– par an environ (variables selon les cantons) et une subvention selon la Loi d'aide aux per-

sonnes recourant à l'hébergement médico-social.

Il faut préciser qu'un résidant en EMS a l'obligation d'utiliser toutes ses ressources pour payer son séjour. En plus de sa rente AVS ou AI, il doit également céder sa rente LPP, une éventuelle rente viagère et les intérêts de son éventuelle fortune. Il devra même entamer une partie de sa fortune si celle-ci dépasse Fr. 25 000.– (Fr. 40 000.– pour un couple.)

» **Renseignements:** Offices cantonaux des assurances sociales.

par les cuisines du CHUV voisin... « Il est vrai, dit Jérôme Azau que pour les personnes âgées, les plaisirs de la table prennent une importance énorme. »

A la résidence des Martinets, à Villars-sur-Glâne, on a bien compris le rôle de la gastronomie. « Chaque jour, affirme René Thomet, directeur, nous servons à nos résidents une entrée, un potage, un plat et un dessert, accompagnés de vin ou d'eau minérale et d'un café. »

Dans cet établissement fribourgeois, on a laissé une large place à l'échange entre les générations. La ludothèque communale a trouvé place dans le bâtiment, de même que les consultations de puériculture. La cafétéria est ouverte au public et le hall d'entrée se transforme en place de village. Un parc aux biches parachève le décor idyllique. Au chapitre des animations, les résidents ont le choix entre la lecture, la créativité, la confection de gâteaux ou de confitures et les concerts donnés dans la salle polyvalente. « Chez nous, il

me permet ainsi d'offrir aux employés une meilleure formation, qui est un atout important dans le domaine des soins aux personnes âgées. »

Afin de rendre l'établissement très convivial, le directeur a engagé un excellent cuisinier. Et les résidants qui le désirent peuvent compter sur les services d'une animatrice qui les balade d'expositions en concerts, ou plus simplement sur la tombe d'un être cher. Des ateliers de créativité, des cours de gymnastique et des jeux développant la mémoire complètent un programme d'animation très élaboré.

Responsable du home de Clos-Brochet, à Neuchâtel, Daniel Lavanchy se désole de ne compter que seize chambres individuelles pour ses quatre-vingts résidants. « Nous essayons de compenser ce déficit en développant une série d'animations quotidiennes. » Il est vrai que dans cet établissement, l'ennui n'a pas sa place. Lundi, cours de chant; mardi, atelier de créativité; mercredi, lèche-vitrine à Neuchâtel ou à Berne; jeudi, poésie avec une classe de primaire; vendredi, préparation à la fête et samedi fête des pensionnaires. Le dimanche est consacré à la visite des familles. Deux à trois séances de gymnastique complètent l'offre chaque mois, les ateliers de bricolage ont lieu régulièrement et la confection des repas fait partie des activités souhaitées par les résidants. « Dès le mois d'avril, nous disposerons de nos propres cuisines, ce qui va sensiblement améliorer la qualité des repas... » Deux fois par an, les résidants de Clos-Brochet présentent un défilé de mode aux personnes qui les visitent.

Les exemples cités plus haut ne sont heureusement pas uniques. De plus en plus de directeurs ont à cœur d'offrir aux résidants une qualité de vie très agréable. Ils tiennent aux notions de respect, de convivialité et d'une certaine forme de bonheur. Car, quoi qu'en dise, nous avons rencontré des résidants heureux. Ainsi, lorsque je prenais congé d'elle, Eva Corthésy m'a confié: « Je suis bien à Mont-Calme. Et quand il y a trop de solitude, je descends à l'atelier et je m'évade dans la peinture... »

Jean-Robert Probst

Le mois prochain:
Les résidences à Genève



Yolande Castioni admire Paul Klee.

se passe toujours quelque chose, se réjouit le directeur. Nous luttons contre la monotonie... »

Animations quotidiennes

Pour Nicolas Croagnaletti, président des EMS valaisans et directeur de la Maison de la Providence au Châble, l'amélioration du confort des résidants représente également une priorité. « Pour cela, il faut de l'argent et je me suis battu afin d'obtenir une grosse participation des assureurs des caisses maladie. Cela

Des EMS accueillants



Vaud: EMS Mont-Calme, rue du Bugnon 15, 1005 Lausanne. Tél. 021 310 33 33. EMS Château de la Rive, ch. de Curtinaux 14, 1095 Lutry. Tél. 021 791 10 41. Fondation Prime-roche, rue des Métiers 3, 1008 Prilly. Tél. 021 620 33 60.

Valais: Maison de la Providence, Montagnier, 1934 Le Châble. Tél. 027 777 21 00. Foyer Haut de Cry, rue du Moulin 16, 1963 Vétroz. Tél. 027 345 31 11. EMS Christ-Roi, 1978 Lens. Tél. 027 484 26 00.

Fribourg: Résidence Les Martinets, 1752 Villars-sur-Glâne. Tél. 026 407 35 33. Home de la Sarine, 1752 Villars-sur-Glâne. Tél. 026 422 51 11.

Neuchâtel: Home Clos-Brochet, av. de Clos-Brochet 48, 2000 Neuchâtel. Tél. 032 722 71 00. Home Les Arbres, rue Prévoyance 72, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032 967 41 11. Home de l'Ermitage, Pertuis-du-Sault 18, 2000 Neuchâtel. Tél. 032 725 33 14. Résidence Le Chalet, rue du Château 3, 2022 Bevaix. Tél. 032 846 23 03. Home Le Martagon, rue de la Prairie 17, 2316 Les Ponts-de-Martel. Tél. 032 934 24 11.

Genève: Résidence Mandement, route d'Aire-la-Ville 219, 1242 Satigny. Tél. 022 753 97 97. EMS Le Prieuré, ch. du Pré-du-Couvent 3, 1224 Chêne-Bougeries. Tél. 022 869 21 00. EMS de la Rive (projet), ch. Gustave-Rochette 14, 1213 Onex. Tél. 022 879 66 33.

Liste complète des EMS romands:
ARODEMS, case 1215, 1094 Paudex. Tél. 021 796 33 00.